

## Fiche Canevas n°2 : Amélioration des connaissances et des mesures des impacts sanitaires

### Objectif

La recherche permet de poursuivre l'amélioration des connaissances des liens entre santé et environnement. En ce sens, une information fiable serait délivrée aux professionnels impliqués dans le domaine de la santé environnementale et au grand public. L'amélioration des connaissances et les mesures d'impact sanitaire privilégieraient les recherches-actions favorisant les liens entre recherche et société. De plus, l'appropriation de la recherche par les professionnels de santé permettrait aux professionnels de santé d'être le relais de l'information auprès du grand public.

Aussi, une meilleure accessibilité des données sur le territoire francilien serait à promouvoir par la mise en place et la coordination des registres, la mise en place d'observatoires à long terme ainsi que par la création d'une bio-banque rendant plus facilement accessibles les données au chercheurs.

### Public cible

Laboratoires universitaires, Cnam, Centre antipoison de l'APHP, professionnels de santé et de la petite enfance, ORS et le réseau ÎSÉE, Teddif, Cerema, Airparif, Bruiparif, AREC, Ekopolis, Observatoire de l'ambroisie.

### Pistes en termes de moyens matériels



## 1. Création de ressources et d'outils pour de meilleures connaissances et mesures des impacts sanitaire sur le territoire

- ✓ **Valoriser et développer l'aspect santé environnement au sein de l'Observatoire régional de santé d'Île-de-France (cf. ORSE, cf. Nouvelle-Aquitaine) et/ou poursuivre les démarche engagées sur le territoire.** Ces aspects permettraient de mutualiser les connaissances et les données.

### → Des projets existants à mobiliser :

- **L'observatoire ambroisie Île-de-France**<sup>1</sup>. A ce jour, 250 observateurs sont formés en région Île-de-France et sont relais de l'information auprès du grand public quant à la problématique liée à cette espèce envahissante.

- **ORS, Bruitparif, Airparif** : de multiples travaux sont déjà engagés pour de meilleures connaissances des effets de l'environnement sur la santé et des mesures des impacts sanitaires.

- ✓ **Cellule professionnelle médicale** (cf. fiche canevas n°1) permettrait, dans les objectifs de la fiche canevas n°2, une meilleure connaissance des problématiques autour de patients à risques et d'envisager des actions durables et coordonnées entre professionnels informés sur les effets de l'environnement sur la santé.

## 2. Accessibilité des données et valorisation de la recherche

Le manque d'accès aux données de santé environnementale est noté par les acteurs du terrain. En ce sens, même pour les chercheurs, il est difficile de collecter des échantillons de données du fait d'une forte réglementation à leur accès.

Aussi, les propositions suivantes ont été faites :

- ✓ **La création d'une bio-banque** (nationale) permettant un **accès facilité aux données publiques et pour les chercheurs**. Des travaux sont en cours sur la qualité des sols, en vue d'une banquarisation des données. L'importance que

---

<sup>1</sup> <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambroisie-info/ambroisie-info/cartographie>



cette banquarisation soit envisagée dans le domaine public a été pointée contrairement à ce qui se pratique dans le domaine privé. En ce sens, pourrait être envisagée **la création d'un service numérique territoriale** répertoriant les données de santé environnement.

- ✓ **Coordination des registres** notamment au niveau départemental sur les cancers, notamment pédiatriques. La tenue de ces registres s'effectue encore de façon hétérogène suivant les régions.
- ✓ Mise en place **d'une interface santé / recherche**, tenue par des organismes publics de façon à contrer la privatisation de la recherche.
- ✓ **Valorisation de la recherche-action et de son appropriation par les professionnels de santé** en vue de meilleures connaissances et diffusion de l'information au grand public.
- ✓ Une attention particulière pourrait être portée à la **recherche sur « l'exposome »**, absente du PRSE3. En effet, les multi expositions, à de faibles doses, à tous les âges de la vie sont une problématique territoriale. « Mieux comprendre les expositions présentes pour mieux envisager les maladies futures ». En ce sens, les **études épidémiologiques** seraient à valoriser. Elles incluraient des **« micros-trottoirs »** afin de valoriser les sciences sociales au sein d'une politique de gestion des risques et permettrait également de recueillir des données qualitatives sur l'état de santé et les expositions des Franciliens.
- ✓ **Utiliser les SIG<sup>2</sup> et les réseaux d'acteurs** pour l'accès, la valorisation et la diffusion des données territoriales
- ✓ **Évaluer le gain des plans d'action.** Afin de rendre compte de la portée des actions menées sur le territoire en matière de santé environnementale, le suivi et l'évaluation des plans d'action pourraient être privilégiés afin de rendre compte des gains de ces derniers.

→ **Des projets à mobiliser :**

- ✓ **Aide à la recherche régionale DIM<sup>3</sup>** du Conseil régional.
- ✓ **Dispositif de conseiller médical en air intérieur (CMEI)** dans l'objectif de favoriser les connaissances sur la qualité de l'air intérieur et pathologies réfractaires au traitement classique

---

<sup>2</sup> SIG : Système d'information géographique

<sup>3</sup> DIM : Domaine d'intérêt majeur



- ✓ **Tableau de bord santé environnement** (action 3.5. PRSE 3). L'objectif est d'améliorer les connaissances de la situation sanitaire et environnementale francilienne via la création **d'un outil d'aide au diagnostic des problématiques de santé environnementale en Île-de-France**. Projet porté par l'ORS avec la participation de l'ARS, la DRIEAT, l'ARB, la ville de Paris, Airparif, Bruitparif, Ekopolis, et le réseau ÎSÉE.
- ✓ **Evaluation des gains des PLU<sup>4</sup> dans leurs dimensions « santé »**. Cette action permettrait d'évaluer le degré de prise en compte de la santé dans un plan d'urbanisme. Les élus ne sont pas encore assez sensibilisés à cette problématique.
- ✓ **Valorisation des sites et des projets pilotes territoriaux**. Par exemple, sur les liens entre « santé et biodiversité ». La synthèse des travaux, en cours, menés par l'ORS et l'ARB et les expériences présentées lors des journées du réseau ÎSÉE, en 2020, sont une base de travail pour le déploiement d'actions dans le PRSE4. L'objectif est de « **renforcer et capitaliser sur l'existant** » afin de « **rendre tous les projets pilotes visibles et que ça devienne la règle** ». Se référer au lien suivant : <http://www.ile-de-france.prse.fr/journees-2-biodiversite-sante-quelles-perspectives-a137.html>
- ✓ **Augmenter le financement des actions par des AMI<sup>5</sup>**. Exemple : l'AMI Santé, Environnement et Aménagement durable de l'ARS et de l'Ademe Île-de-France.

### 3. Axes et thématiques à développer en termes d'amélioration des connaissances et de mesure des impacts sanitaires

Les axes et thématiques envisagés seraient à travailler de façon transversale.

- ✓ **Qualité de sols et de l'eau d'arrosage (jardins et potagers urbains et périurbains)**. Il s'agit d'initier une meilleure prise en charge, évaluations et mesures pour rendre compte des multi expositions des jardiniers et consommateurs quant aux produits cultivés sur de telles surfaces. De plus, des alternatives pourraient être trouvées pour les anciennes friches industrielles, la qualité des eaux de récupération mais également une attention serait portée aux « bons matériaux de remplacement ». En ce sens, **un manque de connaissance est relevé en termes d'économie circulaire et de qualité des terres donnant lieu à l'utilisation de matériaux de remplacement néfastes à la santé**.

---

<sup>4</sup> PLU : Plan local d'urbanisme

<sup>5</sup> AMI : Appel à manifestation d'intérêt



« Les composts sont de mauvaise qualité si les flux de compost ne sont pas bien utilisés ».

- ✓ **Changement climatique.** Des stratégies **d'adaptation et d'atténuation** doivent être envisagées. La question s'impose à la constitution **d'îlots de fraîcheur**<sup>6</sup> qualifiés de problématique en Île-de-France, au sens où leur multiplication devrait être envisagée, tout comme des actions d'animation dans ces espaces afin de les « rendre accessibles, vivants, accueillants ».
- ✓ **Espèces allergisantes ET envahissantes.** Au-delà des espèces allergisantes, l'attention devrait être portée sur les **espèces envahissantes** telles que **l'ambroisie, les moustiques tigres**, etc.
- ✓ **Végétalisation en ville.** Est soulignée l'importance du **choix des espèces** compte tenu du danger qu'elles peuvent présenter pour la préservation de la biodiversité. Par ailleurs, la question des risques sanitaires liés au pollen doit être prise en compte.
- ✓ **Agriculture et alimentation.** Les acteurs soulignent la nécessité de développer les connaissances relatives au **rôle de l'agriculture dans la production de particules fines** via des études. De plus, les **effets des produits phytosanitaires sur la santé des riverains exposés** devraient être creusés. De plus, **l'accès à une alimentation saine et durable** en région est à valoriser **grâce aux projets alimentaires territoriaux**.
- ✓ **Eau.** De meilleures connaissances sont à souhaiter concernant les **micropolluants**, le **plomb et les canalisations vétustes**. La **préservation des ressources en eau** et **l'usage des intrants** (en lien avec la qualité des sols) ont été particulièrement évoqués.
- ✓ **Air intérieur.** La crise de la Covid-19 a révélée au grand public les **risques de transmission par aérosols et l'importance de la ventilation de nos environnements intérieurs, l'intérêt de l'usage de capteur CO2 dans les ERP**. Les participants aux ateliers ont souligné la nécessité pour les acteurs concernés de s'approprier ces outils pour en faire usage quotidiennement.
- ✓ **Habitat dégradé – insalubre.** Une meilleure prise en compte de **l'habitat dégradé / insalubre** est à envisager sous l'angle **de la santé mentale pour les personnes les plus vulnérables**. C'est également en termes **choix de matériaux adaptés en termes de rénovation énergétique** que cette problématique serait à développer.

---

<sup>6</sup> Définition : Les îlots de fraîcheur sont des espaces naturellement frais (certains parcs et jardins, certains musées, bibliothèque, terrains de boules, certains lieux de cultes), ou rafraichissant (les brumisateurs, les piscines, les jeux d'eau). Ils doivent être accessibles au public.

<https://www.adaptaville.fr/cartographie-des-ilots-de-fraicheur-urbain>



- ✓ **Air extérieur. Des efforts sont à poursuivre** en termes de qualité de l'air extérieur. Même si celle-ci s'est améliorée depuis quelques années, les mesures restent au-delà des normes règlementaires de l'OMS. Aussi, une **nouvelle problématique** est à considérer encore davantage, celle des **mobilités et tout particulièrement des déplacements ville / habitat**. Plus globalement, des leçons sont à tirer de la crise de la Covid-19 en termes d'air, d'urbanisme et d'aménagement des espaces, etc. Les voies dédiées aux **mobilités douces** sont encore insuffisantes dans la région et peu accessibles.  
Par ailleurs, **l'impact des nuisances sonores** sera également à appréhender de façon transverse aux trafics aériens, routier, ferroviaire. Les efforts engagés en termes de **zones de cumul des nuisances sont à poursuivre et à étendre à d'autres zones**.
- ✓ **Urbanisme**. Une meilleure **prise en compte de la santé dans les documents et projets d'urbanisme** a été évoquée à de nombreuses reprises. Aussi, certains proposent la systématisation des **EIS par une démarche systématisée** sur le territoire.
- ✓ **Perturbateurs endocriniens (PE)**. La Charte Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens a été signée par environ 50 collectivités en Île-de-France. Des efforts sont à mener en région pour la recherche, **l'identification, l'exposition aux PE et de leurs impacts sur la santé** des franciliens.
- ✓ **Ondes électromagnétiques**. L'arrivée de la 5G fait que cette problématique devrait être creusée à l'avenir, malgré la sensibilité soulevée par ce sujet. Par exemple, **le manque d'informations** concernant les ondes explique que « l'on en arrive à des aberrations ».

→ **Des projets à mobiliser**

- ✓ **Projet alimentaire territorial**. La communauté de communes Plaines et Monts de France et la ville de Cergy s'engagent dans le développement de projets alimentaires territoriaux.
- ✓ **Guide ISadOrA**. Valoriser l'appui de ce guide pour une meilleure intégration de la santé dans les documents d'urbanisme.
- ✓ **Hôpital Privé Nord Parisien**. Valoriser le projet de « **chambre sans perturbateurs endocriniens** », et l'apprentissage à la lecture de labels.
- ✓ **Campagne nationale de mesure des PE dans l'air** (écoles, logements). Valoriser cette démarche en région. Par exemple, le réseau ÎSÉE organise un webinaire dans le cadre de la journée nationale de la qualité de l'air le 12 ou 14 octobre.



- ✓ **Portail PE (ORS, Réseau ÎSÉE, RES<sup>7</sup>).** Ce portail est un site ressource sur lequel est disponible un état des connaissances, une présentation des principales pathologies endocriniennes, des ressources documentaires quant à l'évolution et la gestion des risques et enfin des outils pédagogiques de sensibilisation. De plus, ce site établira une cartographie des acteurs du territoire impliqués à diminuer l'exposition des franciliens aux PE.

## Pistes en termes d'acteurs à mobiliser

Les CPTS<sup>8</sup>, CLS, acteurs cités en tant que public cible (Laboratoire universitaire, Cnam, centre antipoison APHP, professionnels de santé et de la petite enfance, ORS et le réseau ÎSÉE, Teddif, Cerema, Airparif, Bruiparif, AREC, Ekopolis, Observatoire ambroisie.

---

<sup>7</sup> RES : Réseau Environnement Santé

<sup>8</sup> CPTS : Communautés professionnelles territoriales de santé